

PHIL VET CARE SRL - Cabinet Vétérinaire Philippot Jean-François

Rue de l'Armistice, 4 – 6044 ROUX

 071 34 30 68

OMV : F-3605

BCE : BE 1030 059 331

Tarif indicatif 2026

	Prix
Consultation	36,00€
Visite à Domicile	53,50€
Consultation de Garde	80,00€
<u>Vaccins de base (consultation comprise)</u>	
Vaccin Chien DHP L4	70,45€
Vaccin Chien Leptospirose	64,30€
Vaccin Chien Toux des Chenils (seul)	76,80€
Vaccin Chat Typhus Coryza	58,00€
Vaccin Chat Typhus Coryza Leucose	80,00€
Vaccin Chat Leucose	73,10€
Vaccin Rage (seul)	67,25€
D'autres vaccins possible (sur renseignements)	
<u>En supplément à la consultation</u>	
Injection (minimum et en fonction des produits utilisés)	6,90€
Identification animal de compagnie (Transpondage + Passeport + Formalités)	53,25€
Euthanasie (+ Prix des produits selon le poids)	23,50€
Prise en charge animal mort (selon le poids)	65,00€ – 190,00€
Prise de sang (Analyse en supplément)	9,65€
<u>Stérilisation (Ovariectomie – Castration)</u>	
Chatte	164,00€
Chat	74,50€
Chienne <5 Kg	222,00€
Chienne 5-10 Kg	248,00€
Chienne 10-25 Kg	274,00€
Chienne >25Kg	297,00€
Chien <10Kg	100,40€
Chien 10-25Kg	105,50€
Chien >25 Kg	124,00€
NB : Forfait Anesthésie volatile en supplément	
<u>Anesthésie – Chirurgie</u>	
Anesthésie Volatile	102,45€
Chirurgie (Tarif Horaire anesthésie en supp.)	227,00€
<u>Analyses de sang – Urines (Prise de sang comprise)</u>	
Hématologie	26,50€
Biochimie complète	58,00€
Bilan Complet	77,00€
Urines	19,45€
D'autres bilans et analyses possibles (sur renseignements)	

Ce tarif est purement indicatif.

Certaines demandes particulières ou modifications de prix de médicaments ou produits peuvent en entraîner la modification.

Conditions générales de vente

Toutes les factures sont payables à leur échéance. Après un premier rappel, vous disposez de 20 jours calendrier pour régler les factures dues. En cas de non paiement à la date limite définie lors du premier rappel, les factures impayées seront majorées d'un intérêt annuel de 11,15%, prenant cours dès le lendemain de la date du premier rappel, et d'une indemnité forfaitaire calculée sur le montant restant dû de la manière suivante :

- Montant inférieur ou égal à 150,00 euros : 20,00 euros
- Montant compris entre 150,01 euros et 500,00 euros : 30,00 euros augmentés de 10% du montant dû sur la tranche supérieure à 150,00 euros
- Montant supérieur à 500,00 euros : 65,00 euros augmentés de 5% du montant dû sur la tranche supérieure à 500,00 euros, avec un maximum de 2 000,00 euros

Toute facture non contestée dans les 8 jours, par envoi recommandé, sera considérée comme acceptée sans réserve. Pour toutes contestations, les Tribunaux de DINANT sont seuls compétents.

Les personnes ne se présentant pas à un rendez-vous sans en avoir averti le Docteur Philippot peuvent se voir facturer le prix de la consultation.

Le vétérinaire ne fait pas crédit

Afin d'éviter tout problème ultérieur (rappels, poursuites, frais, ...), je vous demande de régler directement la consultation. Un terminal de paiement est à votre disposition dans le cabinet.

Siège social : Vieux Chemin de Namur, 226 – 5621 HANZINNE